



Communiqué de presse – 6 janvier 2023

France 2030 | Agroécologie et numérique : l'Etat investit 65 millions d'euros dans un nouveau programme de recherche

Ce vendredi 6 janvier, le Programme et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) sur l'agroécologie et le numérique a été lancé officiellement par les ministères en charge de la Recherche, de l'Agriculture, de la Transition Numérique et par le secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030.

Financé par l'Etat à hauteur de 65 millions d'euros dans le cadre de France 2030, ce nouveau PEPR doit permettre de mobiliser le numérique pour accélérer la transition agroécologique, au bénéfice de tous les agriculteurs. Son coup d'envoi a été donné en présence de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, aux côtés de Philippe Mauguin et Bruno Sportisse, PDG des organismes pilotes de ce programme, INRAE et Inria.

Pour accélérer la transition écologique des systèmes agricoles et faire face aux enjeux de sécurité alimentaire, climatiques et environnementaux, le numérique est un levier stratégique. La recherche et l'innovation ont un rôle fondamental à jouer dans la construction d'une agriculture numérique responsable, au service du développement de modes de production durables.

Lancé ce jour devant 150 acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et des filières à la Cité des Sciences et de l'Industrie, le programme est doté de 65 millions d'euros de France 2030 sur 8 ans. Il a pour ambition d'accélérer la troisième révolution agricole, fondée sur le vivant et la connaissance. Ce programme financera des travaux de recherche de haut niveau et accompagnera l'innovation et son déploiement dans les territoires. Il permettra également de renforcer l'action académique dans ces domaines, en particulier en associant étroitement les grandes universités de recherche et de fédérer un écosystème de recherche à l'interface entre agroécologie et numérique, travaillant autour de quatre axes :

- L'accompagnement des changements de pratiques en étudiant la place et le rôle des technologies, leurs impacts, et les politiques publiques ;
- La caractérisation des ressources génétiques animales et végétales, afin d'évaluer leur potentiel en faveur de l'agroécologie et favoriser leur déploiement ;

- Le développement des nouvelles générations d'agroéquipements, grâce aux technologies numériques et à la robotisation. Elles assisteront les agriculteurs dans leur travail et permettront par exemple d'améliorer la santé des animaux et leur bien-être grâce à des bâtiments d'élevage connectés où de réduire l'usage de produits phytosanitaires par une agriculture de précision ;
- Le développement des outils numériques d'aide à la décision, en particulier d'intelligence artificielle pour la collecte puis l'analyse des données en agriculture, au service de pratiques agricoles plus efficaces.

Ce programme de recherche s'intègre dans la stratégie d'accélération "*Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique*"¹ de France 2030, dont l'ambition est d'innover au service de la résilience et de la compétitivité du monde agricole, pour répondre aux défis du changement climatique et de la souveraineté alimentaire : produire en quantités suffisantes et en qualité, aussi bien d'un point de vue nutritionnel qu'environnemental. Les équipes de recherche mobilisées travailleront en lien avec d'autres programmes de cette stratégie d'accélération, dont le PEPR Sélection Variétale Avancée, le Grand Défi Robotique, ou encore celui portant sur le biocontrôle et les biostimulants.

Partenaires de longue date et auteurs du [Livre Blanc « Agriculture et numérique »](#) paru en mars 2022, INRAE et Inria se voient confier le co-pilotage de cet ambitieux programme de recherche sur les synergies entre transition numérique et transition agroécologique.

Contacts presse :

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 82 00

presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance – Cabinet de Jean-Noël Barrot

01 53 18 43 10

presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Service de presse INRAE

01 42 75 91 86

presse@inrae.fr

Service de presse Inria

06 81 44 17 33

¹ <https://www.gouvernement.fr/systemes-agricoles-durables-et-equipements-agricoles-contribuant-a-la-transition-ecologique>

A propos du plan d'investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre** et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

A propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

A propos d'Inria

Inria est l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique. La recherche de rang mondial, l'innovation technologique et le risque entrepreneurial constituent son ADN. Au sein de 200 équipes-projets, pour la plupart communes avec les grandes universités de recherche, plus de 3 900 chercheurs et ingénieurs y explorent des voies nouvelles, souvent dans l'interdisciplinarité et en collaboration avec des partenaires industriels pour répondre à des défis ambitieux. Institut technologique, Inria soutient la diversité des voies de l'innovation : de l'édition open source de logiciels à la création de startups technologiques (Deeptech).